

## Répartition horaire

Français	4h
Histoire Géographie Enseignement moral et civique	3h30
Mathématiques	3h30
Sciences et technologie	4h30
Langues Vivantes (LV1 + LV2)	5h30
Enseignement Artistique	2h
Éducation Physique et Sportive	3h
Découverte professionnelle	5h
<b>2 semaines de stage en entreprise</b>	

## TROISIÈME Prépa Métiers



Lycée Jules Verne  
23, rue des Chesneaux BP 178  
02405 Château-Thierry Cedex  
<http://:verne02.lyc.ac-amiens.fr>



## Objectifs de formation :

La classe de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers a pour but la découverte des métiers et des différentes voies et modalités de formation pour y accéder en même temps que l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Cette classe est ouverte aux élèves de 4<sup>ème</sup>. L'enseignement « découverte professionnelle » contribue, avec l'ensemble des disciplines, au développement des capacités nécessaires à la poursuite d'études ultérieures professionnelles voire technologiques.

Par la mise en place de projets définis par l'ensemble de l'équipe pédagogique, nous permettons aux élèves de se remotiver et de trouver une réussite y compris dans les disciplines générales.

Par la découverte du monde de l'entreprise, nous aidons les élèves à mettre en place un projet professionnel.

Pour atteindre cet objectif, une façon de travailler originale est proposée aux élèves par l'équipe pédagogique : visites d'entreprises et mise en place de projets en partenariat avec les entreprises du bassin de Château-Thierry...

Un accompagnement personnalisé est apporté aux élèves pour combler des lacunes dans certaines matières, pour les aider à acquérir de la méthodologie et les accompagner dans leur orientation.

Mini-entreprise



Création d'une « mini-entreprise »

Partenariat : Jeunes-Entreprise

Découverte des métiers et formations :  
maintenance, électricité, électronique,  
serrurerie, bois, ...

Formation à la sécurité routière (ASSR)

## Conditions d'admission :

- Vouloir être candidat et montrer sa motivation
- Remplir un dossier de demande au troisième trimestre de 4<sup>ème</sup>
- Remettre le dossier à son professeur principal
- Être sélectionné par une commission d'affectation

## Poursuite d'études :

Après l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) les élèves peuvent se diriger vers tous types de CAP ou BAC Pro.

Challenge DRAGSTER

